



Stratégie mondiale de lutte contre la grippe 2019-2030

La grippe est une grave menace mondiale qui a des répercussions sur tous les pays : chaque année, d'après les estimations, 1 milliard de cas, entre 3 et 5 millions de cas graves et entre 290 000 et 650 000 décès respiratoires liés à la grippe sont recensés à l'échelle planétaire. Dans notre monde interdépendant, la question n'est pas de savoir *si* une pandémie de grippe aura lieu, mais plutôt *quand* elle éclatera, et nombre d'experts pensent qu'une pandémie grave serait l'événement aux conséquences les plus profondes et dévastatrices sur la santé au niveau mondial.

La Stratégie mondiale de lutte contre la grippe 2019-2030 fournit à l'OMS, aux pays et aux partenaires un cadre pour s'attaquer à la grippe de façon globale, au moyen de programmes nationaux solides – allant de la surveillance à la prévention et à la lutte contre la maladie – en vue de renforcer la prévention et la lutte face à la grippe saisonnière ainsi que la préparation aux futures pandémies. Pour y parvenir, la stratégie met résolument l'accent sur deux aspects : 1. La mise au point d'outils mondiaux améliorés (par exemple vaccins, antiviraux et traitements) qui profiteraient à tous les pays, inspireraient la confiance de la population et seraient effectivement adoptés ; et 2. Des capacités nationales renforcées, intégrées à la planification nationale de la sécurité sanitaire et aux efforts en faveur de la couverture sanitaire universelle. La prévention, la lutte et la préparation sont les piliers sur lesquels il faudrait axer le renforcement des capacités essentielles pour faire face à la grippe, dans tous les domaines touchant à la santé ; une approche centrée sur les pays et la prise en main par les pays jouent un rôle déterminant pour assurer la pérennité des programmes nationaux de lutte contre la grippe, lesquels servent d'investissement dans le renforcement du système de santé et la préparation aux pandémies. Centrée sur l'impact dans les pays, la stratégie est alignée sur les buts du treizième programme général de travail (treizième PGT) de l'OMS, à savoir : instaurer la couverture sanitaire universelle, intervenir dans les situations d'urgence sanitaire et promouvoir la santé des populations. Elle s'appuie sur le succès du système mondial de surveillance de la grippe et de riposte et du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique (Cadre PIP), intégrant des objectifs généraux de prévention, de lutte et de préparation pour tous les pays.

Vision : Accession au niveau le plus élevé qu'il soit possible d'atteindre en matière de prévention, de lutte et de préparation face à la grippe, afin de protéger la santé de tous.

Buts :

1. Réduire la charge de la grippe saisonnière.
2. Réduire au minimum le risque de grippe zoonotique.
3. Atténuer l'impact de la grippe pandémique.

Résultats de haut niveau :

1. Outils mondiaux améliorés : un plan ciblé et consensuel renforce la recherche et l'innovation et améliore la disponibilité d'outils nouveaux ou améliorés pour prévenir, détecter, combattre et traiter la grippe.
2. Capacités nationales renforcées : chaque pays est doté d'un programme de lutte contre la grippe reposant sur des bases factuelles, bénéficiant d'un rang de priorité élevé, optimisé selon les besoins du pays et contribuant à la préparation, à la riposte et à la sécurité sanitaire aux niveaux national et mondial.

Objectifs et mesures stratégiques :

1. Promouvoir la recherche et l'innovation afin de répondre aux besoins de santé publique non satisfaits
 - A. Promouvoir la recherche et l'innovation pour les produits de diagnostic, vaccins et traitements améliorés et nouveaux contre la grippe.
 - B. Promouvoir la recherche opérationnelle en matière de prévention, de lutte contre la grippe et de mise en œuvre programmatique.
 - C. Promouvoir la recherche afin de mieux comprendre les caractéristiques des virus et les facteurs liés à l'hôte qui influencent l'impact de la grippe.
 2. Renforcer, au niveau mondial, la surveillance et le suivi de la grippe et l'utilisation des données dans ce domaine
 - A. Renforcer, intégrer et développer la surveillance virologique et la surveillance de la maladie.
 - B. Constituer des bases factuelles solides afin de comprendre l'impact et la charge de la grippe.
 - C. Élaborer des stratégies de communication multisectorielles et multipartites efficaces sur la grippe.
 3. Développer les politiques et les programmes mis en place pour prévenir et combattre la grippe saisonnière, de sorte à protéger les populations vulnérables
 - A. Intégrer les interventions non pharmaceutiques dans les programmes de prévention et de lutte.
 - B. Concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de vaccination reposant sur des bases factuelles afin de réduire la transmission et la gravité de la maladie.
 - C. Concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de traitement reposant sur des bases factuelles afin de réduire la morbidité et la mortalité.
 4. Renforcer la préparation et la riposte face aux pandémies grippales, afin de rendre le monde plus sûr
 - A. Renforcer la planification nationale, régionale et mondiale afin de se préparer rapidement et efficacement aux pandémies.
-

Éléments d'appui

Cinq principes clés, ou éléments d'appui, orienteront les activités de l'OMS, des pays et des partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie. Ils consistent à :

- placer les pays au centre ;
- renforcer durablement le système mondial de surveillance de la grippe et de riposte et les autres ressources et stratégies disponibles dans la lutte mondiale contre la grippe ;
- faire en sorte que les pays, l'industrie et la société civile continuent à soutenir et à mettre en œuvre le Cadre de préparation en cas de grippe pandémique ;
- renforcer et à élargir les partenariats ; et
- optimiser l'utilisation des ressources.